

SEMINAIRE FRANCO-TCHÈQUE LA PENALISATION DES DROITS DE L'HOMME

24 septembre 2019

Université Paris 2 Panthéon-Assas
12, place du Panthéon Paris 5^e
Salle des Actes

PROGRAMME

Matin

9h30 : Accueil des participants, **Pr. Olivier de Frouville**, *professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Membre de l'Institut Universitaire de France* et **Pr. Dr. Pavel Šturma**, *professeur et directeur du Département de droit international, Faculté de droit de l'Université Charles*

La réception du droit pénal en droit international des droits de l'homme

10h : **Michel Tabbal**, *docteur en droit public, chercheur associé au C.R.D.H.* : « La pénalisation des travaux et activités du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies »

10h30 : **Wendy Carazo Méndez**, *doctorante au C.R.D.H.* : « L'expertise médico-légale à la lumière de la jurisprudence de la CEDH : Une quête pour la pénalisation des violations au droit à la vie ? »

11h : débat et pause

11h30: **Lauren Baum**, *doctorante au CRDH* : « La répression pénale de la corruption et les droits de l'Homme »

Après-midi

La pénalisation des droits économiques, sociaux et culturels

14h: **Milan Lipovský**, *maître-assistant, Faculté de droit de l'Université Charles* :
« International criminal law : an effective tool for the protection of cultural rights ? »

14h30 : **Solange Maslowski**, *maître de recherche, Faculté de droit de l'Université Charles* :
« Vers un durcissement des sanctions nationales en matière de mobilité intra-européenne »

15h : Débat et Pause

Discussion sur la poursuite et la conclusion du projet de recherche (15h30-17h) :

- Plan d'un ouvrage rassemblant les contributions
- Elaboration d'un programme de travail – Séminaire de Prague

17h : **Conclusions**